



Une ex-agent de la Stasi prend en charge la censure sur les réseaux sociaux



Une femme ex-agent de la Stasi prend en charge la censure des propos haineux sur les réseaux sociaux.

Une femme ex-agent de la Stasi prend en charge la censure des propos haineux sur les réseaux sociaux. Heiko Maas, ministre de la justice fédéral a engagé la présidente de la fondation Amadeu-Antonio, Anetta Kahane pour la mission de nettoyer les réseaux sociaux du prétendu « hate speech » (discours haineux), de renforcer les contre-voix et de transmettre les commentaires indésirables aux services de répression. Avec Anetta Kahane, le pouvoir de censure est donc précisément dans les mains d'une ancienne indic de la Stasi, qui avait travaillé pendant des années sous le nom de « Victoria » comme collaboratrice officieuse du ministère pour la sécurité d'Etat de la RDA. Au nom du gouvernement fédéral, Anetta Kahane a embauché plus de 100 autres indics. Ceux-ci, sous prétexte de vouloir sévir contre des prétendus propos haineux, peuvent effacer de Facebook des commentaires et des articles gênants. Qu'est-ce qu'on entend exactement par « propos haineux » ? A cet égard rien n'est réglementé par la loi. L'appréciation est entièrement soumise aux censeurs. Qui donne par conséquent la garantie que seuls de vrais propos haineux sont effacés mais pas tous les articles qui sont seulement gênants et critiques ? Une citation de Gerhard Wisniewski résume le tout avec des mots tout simples : « L'histoire ne se répète pas, on ne fait que la répéter. »

de nm./mh.

Sources:

www.info-direkt.eu/so-hassen-die-hass-zensoren-von-facebook/http://publikative.org/2012/08/02/der-brand-der-nie-geloscht-wurde/https://de.wikipedia.org/wiki/Anetta_Kahane
www.amadeu-antonio-stiftung.de/hatespeech/

Cela pourrait aussi vous intéresser:

#CensureUE - Les lois sur la censure menacent la diversité des opinions - www.kla.tv/CensureUE

Kla.TV – Des nouvelles alternatives... libres – indépendantes – non censurées...



- ce que les médias ne devraient pas dissimuler...
- peu entendu, du peuple pour le peuple...
- des informations régulières sur www.kla.tv/fr

Ça vaut la peine de rester avec nous!

Vous pouvez vous abonner gratuitement à notre newsletter: www.kla.tv/abo-fr

Avis de sécurité:

Les contre voix sont malheureusement de plus en plus censurées et réprimées. Tant que nous ne nous orientons pas en fonction des intérêts et des idéologies de la système presse, nous devons toujours nous attendre à ce que des prétextes soient recherchés pour bloquer ou supprimer Kla.TV.

Alors mettez-vous dès aujourd'hui en réseau en dehors d'internet!

Cliquez ici: www.kla.tv/vernetzung&lang=fr

Licence:  *Licence Creative Commons avec attribution*

Il est permis de diffuser et d'utiliser notre matériel avec l'attribution! Toutefois, le matériel ne peut pas être utilisé hors contexte. Cependant pour les institutions financées avec la redevance audio-visuelle, ceci n'est autorisé qu'avec notre accord. Des infractions peuvent entraîner des poursuites.